

Désinfection - Lutte contre les parasites

E1 - Eliminer les micro-organismes

Public cible	Parcours AFP (art.32), encadrement services exploitation
Prérequis	Connaissance des techniques de base du métier Avoir suivi les modules B1 parcours art.32
Durée	1 journée 1/2
Horaires	12 heures
Objectifs	Organiser et mettre en application les méthodes de nettoyage et de désinfection visant à préserver l'hygiène des locaux, en respectant scrupuleusement dans leur activité les prescriptions en matière de protection de l'environnement, protection de la santé, sécurité au travail.
Validation de la formation	Une attestation de suivi de module sera délivrée par l'Ecole Genevoise de la Propreté aux personnes ayant suivi la totalité de la formation.
Contenu du module	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Notions de base ➤ Les facteurs de contamination ➤ Les voies de transmission ➤ Les micro-organismes (type et développement) ➤ Mesures d'hygiène
Méthodes pédagogiques	Approche théorique, mise en situation professionnelle et retours d'expériences. Méthode pédagogique active et participative.
Inscription	Demande d'inscription à adresser à l'Ecole Genevoise de la Propreté soit : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Par courrier à l'Ecole Genevoise de la Propreté, Rampe du Pont-Rouge, 4 1213 PETIT-LANCY ▪ Par email : info@ecoledelaproprete.ch ▪ Sur internet : https://ecoledelaproprete.ch (12 participants maximum)